

l'implantation de nouvelles industries, l'immigration, le tourisme, les échanges culturels, les questions d'environnement, la science et la technologie, l'aide aux pays en voie de développement ainsi que les accords bilatéraux et multilatéraux. Depuis que les provinces jouent un rôle accru au niveau des relations internationales les visites à l'étranger d'hommes politiques provinciaux se multiplient. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures et de ses ambassades et hauts-commissariats, aide les fonctionnaires provinciaux à organiser leurs voyages à l'étranger. Il collabore également à la coordination des visites de personnalités étrangères dans les capitales provinciales.

En ce qui concerne l'aide aux pays en voie de développement, le gouvernement fédéral s'applique à étendre les consultations fédérales-provinciales afin d'assurer la coordination des projets particuliers mis au point par les provinces avec la contribution globale du Canada.

De même, lorsque les termes des traités, conventions et autres accords officiels entre le Canada et d'autres pays touchent des domaines relevant de la compétence des provinces seules ou de la compétence des autorités fédérales et provinciales, le gouvernement fédéral consulte les provinces avant ou pendant les négociations afin d'harmoniser les intérêts de part et d'autre.

4.6.2 Activité internationale

4.6.2.1 Le Canada et le Commonwealth

Au fil des ans, le Commonwealth a vu sa structure et ses perspectives d'avenir se modifier considérablement. A l'heure actuelle, il se compose de 31 États souverains dont la superficie totale couvre environ le quart du globe. Ces États sont peuplés de près de 850 millions d'habitants de races, de couleurs, de croyances et de langues diverses, les uns vivant dans des pays économiquement développés, les autres dans des pays en voie de développement, dont les gouvernements sont engagés ou non engagés dans des groupements de puissances internationaux. Les intérêts de ses membres s'étendent à tous les continents et la diversité des problèmes exigeant une attention particulière a considérablement augmenté au cours des années 60 et sans doute en sera-t-il encore ainsi durant les années 70.

Voici les pays du Commonwealth dans l'ordre chronologique de leur adhésion (l'année étant indiquée entre parenthèses lorsqu'elle est postérieure à 1931): Grande-Bretagne; Canada; Australie; Nouvelle-Zélande; Inde (1947); Sri Lanka (1948); Ghana (1957); Nigéria (1960); Chypre (1961); Sierra Leone (1961); Jamaïque (1962); Trinité et Tobago (1962); Ouganda (1962); Kenya (1963); Malaysia (1963) - lorsque Singapour, Sarawak et Sabah se sont joints à la Fédération en 1963, la Malaisie est devenue la Malaysia; Malawi (1964); Malte (1964); Tanzanie (1964) - en 1964 le Tanganyika s'est uni au Zanzibar pour former la République Unie de Tanzanie; Zambie (1964); Gambie (1965); Singapour (1965) - Singapour s'est séparé de la Malaysia en 1965; Guyane (1966); Botswana (1966); Lesotho (1966); Barbade (1966); île Maurice (1968); Swaziland (1968); Tonga (1970); Samoa occidentales (1970); îles Fidji (1970); et Bangladesh (1972). Les Bahamas deviendront membre à part entière du Commonwealth après leur accession à l'indépendance le 10 juillet 1973. Le Nauru, entièrement indépendant depuis 1968, appartient au Commonwealth à titre «spécial», ce qui lui confère toutes les prérogatives des membres réguliers sauf le droit d'assister aux conférences des chefs de gouvernement. Du fait de leur association avec la Grande-Bretagne, qui s'occupe de leurs affaires extérieures et de leur défense, les six États associés des Antilles britanniques (Antigua, Dominique, Grenade, Saint-Christophe Nièves Anguilla, Sainte-Lucie et Saint-Vincent) entretiennent également des rapports avec le Commonwealth.

L'appartenance au Commonwealth a toujours constitué l'un des aspects importants de la politique extérieure du Canada. Le Canada a contribué à l'expansion et au développement d'un Commonwealth dynamique, efficace et capable d'exercer une influence favorable dans la recherche de la paix et du progrès international. L'intégration au Commonwealth a tissé des liens spéciaux entre le Canada et ce groupe de nations qui partagent de grands idéaux et de grandes traditions en dépit de la diversité de leurs origines. Ces liens se caractérisent surtout par un esprit de collaboration, résultat de consultations et de constants échanges de vues.

Le Secrétariat du Commonwealth, établi en 1965 par une décision des chefs de gouvernement, a son siège à Marlborough House à Londres. Il organise les conférences officielles du Commonwealth et assure le service des séances; il facilite l'échange de renseignements entre les pays membres et symbolise l'esprit de coopération du Commonwealth. La contribution canadienne au budget du Secrétariat pour 1971-72 s'est élevée à \$275.699, soit 17,9% du total.